



Cadre réservé à l'administration :

Dossier n° :

Suivi par : : 0549787840 ; info.energie@agglo-niort.fr

Eligibilité validée le : (Visite du logement : oui / non)

AIDE FINANCIERE « REMPLACEMENT DE CHAUFFAGE PEU PERFORMANT »

-Demande de pièces complémentaires- année 2025

Votre demande d'aide financière pour le remplacement d'un système de chauffage peu performant est recevable.

Afin de pouvoir instruire votre dossier, nous vous prions de bien vouloir nous faire parvenir les éléments suivants :

- Le devis signé
- La facture
- Le certificat RGE de l'artisan
- Un justificatif de propriété (acte notarié, taxe foncière, justificatif de propriété à demander en mairie)
- Un justificatif de domicile (facture énergie ou téléphonie)
- Un RIB mentionnant la même adresse que celle de votre demande

Le présent document ainsi que les pièces justificatives sont à renvoyer avant le 31 décembre 2025, à l'adresse suivante :

Niort Agglo
Direction Aménagement Durable du Territoire et Habitat
140, rue des Equarts
CS28770
79027 NIORT CEDEX

Ou par mail à : info.energie@agglo-niort.fr